REGLEMENT 28 septembre 2025

- Article 1 : le salon multicollections se déroulera à la salle des fêtes de 9h00 à 17h00
- Article 2 : le déballage se fera de 7h30 à 9h00
- Article 3 : le prix de la table de 1.2m est fixé à 12 Euros.
- Article 4 : <u>chaque exposant est responsable</u> des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes , aux biens et aux marchandises d'autrui ainsi que <u>la propreté de son emplacement</u> .
- Article 5 : l'ESMBB ne pourra être tenu responsable des détériorations, des vols et de leurs conséquences
- Article 6 : ce salon est exclusivement réservé aux collectionneurs.
- Article 8 : les transactions sont interdites en dehors des emplacements réservés
- Article 9 : l'inscription au salon implique le respect du présent règlement . <u>Les organisateurs se</u> réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement

COUPON DE RESERVATION, à retourner directement à :

om , Prénom :
dresse:
ode postal , Ville :
éléphone:

E mail:....

Nombre de tablesX 12 EUROS =

Monsieur Geoffroy Dimitri 14 impasse du rochas blanchard 85470 brétignolles sur mer

Piéces justificatives impératives :

- réglement par chèque libellé à l'ordre de l'ESMBB
- photocopie de la carte d'identité
- description obligatoire des choses collectionnées
- SIGNATURE OBLIGATOIRE